DEPARTEMENT DU VAUCLUSE
ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS

MAIRIE
de
84110 ROAIX
Tél:04.90.46.11.46
Fax:04.90.46.14.05

PROCES VERBAL

Séance ordinaire du 19 juin 2024

Date convocation : 12 juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents :10

Tous les membres présents : Durand Laurent, Chabaud Bernard, Mounier Chantal, Jouvry Olivier, Bonfils Frédéric, Alexis Rosy, Chave Natalia, Bayle Corinne, Vranckx Michèle Fournier François sauf Chaniet Olivier ayant donné procuration à Fournier François, Nevet-Mouttet Amélie à Mounier Chantal et Maillet Edwin à Durand Laurent.
Absent non excusé : Corralès Stéphanie
Président de séance : Durand Laurent.
Secrétaire de Séance :Vranckx Michèle

Le Maire ouvre la séance à 18h30. Après demande de lecture du PV précédent (10.04.2024) que le Conseil décline, le Maire fait l'appel et donne l'ordre du jour.

1.Objet : DECISIONS MUNICIPALES-DELIBERATION N° 2024 D 28

La séance ouverte, Monsieur le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de la délégation consentie,
Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n° 2020D16 du conseil municipal de Roaix en date du 10 juillet 2020,
Considérant l'obligation de présenter au conseil Municipal les décisions prises par le Maire en vertu de cette délégation,
Le Conseil Municipal prend note que la commune ne fait pas valoir son droit de préemption urbain pour les DIA suivantes :

DIA de Maître Vincent Géraud, Notaire à Sablet
Propriétaires : SCI Marcus représentée par Mr Vincent Thierry
Parcelles : B 1175 et B 1176 (lot 2) Astières ou les Grandes Terres
Acheteur : Montagnier Christophe société MOBEMO

DIA de Maître Anthony Sauvagnac, Notaire à Sablet
Propriétaires : Cavagna Philippe
Parcelles : B 1159 Les Neuf Sommées
Acheteur : Mr et Mme FLORES Tony et Mélinda

2. Objet : Approbation et plan de financement opération « Réhabilitation Poste de Relèvement du groupe scolaire »-Délibération N° 2024 D 29

La séance ouverte, Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que suite aux premiers résultats de la révision du schéma directeur d'assainissement, il s'avère que le Poste de Relèvement du groupe scolaire est vétuste. A savoir que sur ce Poste de Relèvement du groupe scolaire (école+restaurant scolaire), il est prévu de raccorder en plus cinq nouveaux logements en 2025.
Il est donc impératif de renouveler ce Poste de Relèvement du groupe scolaire par un PR plus performant et d'étendre le réseau pour les cinq nouveaux logements (connexion en gravitaire).
La société Teyssier Père et Fils a fourni un devis de travaux pour le renouvellement du PR du groupe scolaire d'un montant de 69 430 € HT.
La mission de Maitrise d'oeuvre sera confiée au Cabinet Tramoy pour un montant de 6 000 € HT.
Afin de mener à son terme ce projet incontournable, une aide de l'Agence de l'Eau est sollicitée comme présentée dans le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Plan de financement prévisionnel de l'opération :

Maitrise d'œuvre – Etudes du projet	6 000.00 € HT
Travaux	69 430.00 € HT
Total HT	**75 430.00 €**

TVA 20% = 15 086.00€
Montant de l'opération TTC = 90 516.00 €

Participations financières sollicitées :

Agence de l'eau (70%)	52 801.00 €
Auto-financement Maître d'ouvrage (30%)	22 629.00 €
TOTAL	**75 430.00 €**

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé du Maire,
DELIBERE ET DECIDE, à l'unanimité,

Article 1 : D'approuver l'opération et le plan de financement du projet de renouvellement du PR du groupe scolaire et extension du réseau d'assainissement EU pour les cinq nouveaux logements.
Article 2: D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération,
Article 3 : D'inscrire les crédits nécessaires au budget 2025.

3. Objet : Modification du tableau des effectifs au 20 août 2024- Création du poste d'Adjoint Technique Territorial échelle C1 à temps complet- Délibération N°2024 D 30

La séance continuant, Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que l'agent technique de restauration actuellement en poste part à la retraite le 1er septembre 2024.
Un autre agent technique de restauration, dont la candidature a été accepté, va être intégré à ce poste par voie de mutation à compter du 20 août 2024
Il y a donc lieu de créer un autre poste d'adjoint technique territorial échelle C1 à temps complet.
Le Maire demande au conseil de se prononcer.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé du Maire,

DELIBERE ET DECIDE à l'unanimité :

Article 1 : de modifier le tableau des effectifs suivant l'annexe ci-jointe à compter du 20 août 2024.
Article 2 : de prévoir les crédits nécessaires au budget 2024, chapitre 012.

ANNEXE
Délibération n° 2024 D 30

Tableau des emplois au 20/08/2024

Nature	Emplois actuels	Emplois à créer	Emplois à annuler	Récapitulation
T.C.				
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	1			1
Adjoint technique Principal 1ère classe	2			2
Adjoint technique Territorial échelle C1		**1**		1
T.N.C.				
Adjoint Administratif Territorial 23h/35ème	1			1
ATSEM principal 1ère classe 31.08/35	1			1
Contrat aidé : PEC 24h/35ème				
Agent d'entretien des espaces naturels	1			1
TOTAL	**6**	**1**	**0**	**7**

Question diverses

1. Compte-rendu du dernier Conseil d'école

Cette année 9 écoliers partent au collège et 6 petits écoliers intègrent le groupe scolaire à la rentrée 2024-2025 : 3 en petite section, 1 en moyenne section et 2 en CE2.
Un nouveau dispositif est mis en place au sein de l'école : le protocole PHARE destiné à lutter contre le harcèlement scolaire. L'objectif étant un suivi des enfants autant victimes qu'incriminés et de leurs familles.
Le samedi 22 juin aura lieu la fête de l'école avec un spectacle suivi d'un repas à 18h45.

2.Départ à la retraite de l'agent de restauration scolaire
Une petite réception est organisée courant juillet pour le départ à la retraite de Madame Pouillart Christine.

3.Aménagement de la Place de Verdun
Quelques modifications ont été apportées sur le plan du futur local dédié aux festivités. Le Conseil est unanime sur le choix de construction en arches.
Les travaux d'aménagement de la Place de Verdun débuteront à la mi-septembre et devraient durer environ 5 mois.

FIN DE SEANCE : 19h30

Le Maire **Le secrétaire de séance**

Laurent Durand